COMPTE-RENDU du CHS-CT du 14 septembre 2017

Sont présents :

– pour l'administration :

– Madame Isabelle ROUX-TRESCASES, Présidente du CHS, Directrice Départementale des Finances Publiques
– Madame Florence LECHEVALIER, Directrice de Pôle Pilotage et Ressources
– Monsieur Mathieu DESMARETS
– Madame Sylvie ZALDUA Responsable de Division Budget Immobilier Logistique
– Monsieur Jean-Marc GIORGI Assistant de Prévention DDFIP 87
– Madame Michèle REBIERE, médecin de prévention
- Madame Fanny RABBIA, assistante sociale

- les représentants du personnel

Secrétaire du CHS-CT : Madame Josiane JOUANNY

Déclaration liminaire de FO (ci-dessous) et CGT.

Déclaration liminaire du CHS du 14 septembre 2017

Initiée en 2007 avec la Révision Générale des Politiques Publiques par la soi-disante modernisation de l'action publique, la dématérialisation a entraîné la fermeture des divers services publics et donc la désertification des campagnes.
Aujourd'hui, la Direction générale emploie le terme d' «Adaptation des Structures du Réseau» ; mais ne soyons pas dupes : les conséquences sont identiques ; il ne s'agit, ni plus, ni moins, de concentrer l'exercice des missions dans des pôles, dans des grands centres urbains.
Aujourd'hui, la Direction nous présente une ASR dite « invisible » mais demain, il s'agira d'une ASR « visible », et la dématérialisation ne changera pas le sentiment de relégation et d'isolement qui entame la cohésion sociale. Il n'est pas possible de comparer l'offre de services entre les grandes métropoles et les petites collectivités locales. La technologie n'est pas accessible encore à une population isolée techniquement, ou voire âgée et qui ne se déplace plus.
Par ailleurs, en ces temps troublés, la Direction Générale ainsi que le gouvernement devraient s'inquiéter de l'Aménagement du territoire car une étude IPSOS de 2016 a démontré que la disparition des services publics libérait les discours malsains.
Alors, prenons note.

Aux déclarations liminaires, la Présidente a répondu que le Service Public se transforme mais ne disparaît pas. La dématérialisation est une évolution technologique. Elle précise que l'ASR est un

réaménagement « doux » et que la Direction se mobilise pour que le réseau fonctionne bien. Il existe une nécessité de tenir compte des desiderata des agents en matière d'affectation en zones développées (présence d'écoles,...)
Pour FO, la dématérialisation force l'usager à s'adapter par l'achat de matériel informatique alors que le réseau internet n'est pas aussi développé que l'on veut nous le faire croire. FO alerte sur les conditions de travail, les pertes de missions et l'appauvrissement des carrières.

Le quorum est atteint malgré l'absence des représentants administratifs INSEE. La séance a été ouverte.

ORDRE DU JOUR

1. ***Budget 2017***

La réfection du parking de Cruveilhier est envisagée sur le budget 2018 ; compte-tenu du montant (+ 6000 €), un co-financement est envisagé avec la Direction. Dans l'attente, FO a demandé un signalement des ornières.
FO dénonce l'obligation d'effectuer les commandes via un marché public national – UGAP – où les prix pratiqués sont plus excessifs que ceux des fournisseurs locaux ; pour l'exemple le prix d'un fauteuil est passé de 160 € à plus de 250 €.
La grande majorité des travaux DDFIP 87 et INSEE 87 a été effectuée et payée.
Le CHS continue de prendre en charge le remplacement des stores extérieurs au fur et à mesure des nécessités sur le site de Montmailler.
Devant l'absence de réaction des mairies-propriétaires-bailleurs à effectuer les travaux de rénovation des sols, le CHS est contraint d'investir dans les tapis-dalles pour éviter les chutes des collègues sur certains sites.
Le nouveau médecin de prévention, le Dr Michèle REBIERE s'est présentée en début de séance. Pendant les débats, il a été réaffirmé le principe de réserve pour le financement de ses prescriptions.

vote
Abstention de l'ensemble des Organisations Syndicales

2. ***Adaptation des Structures de Réseau (ASR) DDFIP 87***

La Présidente a présenté l'ASR qui consiste au transfert des missions hospitalières et cadastrales des sites de Magnac-Laval et Saint-Léonard-de-Noblat sur la trésorerie du CHU et de Bellac vers le nouveau service départemental des impôts fonciers de Limoges.
Une seconde vague de transfert est prévue pour la gestion hospitalière des trésoreries de Saint-Yrieix-la-Perche et Saint-Junien.
Le projet sera présenté en CTL le 15 septembre prochain.
Le Directeur du CHU se serait engagé à offrir à la trésorerie des locaux adaptés et une proximité avec ses services administratifs. Aucun calendrier n'est arrêté. FO rappelle que la réinstallation des agents sera soumise à l'avis du CHS.

3. ***Présentation de la lettre de mission de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail***

En l'absence de l'ISST, le point est reporté à une séance ultérieure.

4. ***Projet de visite de l'ensemble du site de Saint Yrieix***

Des représentants des OS , ainsi que le médecin de prévention vont se déplacer prochainement sur le site. La date est à confirmer. N'hésitez pas à les interpeller.

5. ***Examen des consignations portées sur les registres Santé et Sécurité***

Des signalements concernent la qualité du ménage et notamment le nettoyage de la moquette. La Direction a demandé le financement auprès de ses partenaires de la prise en charge de leur remplacement. A la demande de FO, la Direction indique qu'elle répond aux cas particuliers.
La qualité de la prestation de ménage n'est pas satisfaisante et la Direction assure un contrôle quasi-quotidien pour le maintien d'une prestation de qualité. N'hésitez pas à faire remonter vos remarques au BIL via OSLO.

6. ***Examen des déclarations d'accidents et fiches de signalement d'agression***

3 fiches de signalement ont été rédigées ; 3 lettres de mises en garde ont été envoyées.
Le dépôt de la fiche de signalement et le dépôt de plainte restent à l'initiative de l'agent.
Pour les OS, l'accueil de public hors DGFIP, et en dehors des horaires d'ouverture pose un réel problème de sécurité. L'administration s'engage à revoir le sujet.

7. ***Questions diverses***

FO a relayé une demande relative à l'ergonomie de la banque d'accueil de Cruveilhier. Le principe d'une visite de site est acté avec le médecin de prévention et l'ISST si possible.
Compte tenu des problèmes de luminosité du bâtiment donnant sur la rue Montmailler, une visite de site serait envisagée.

Prochain CHS : 17 octobre 2017
N'hésitez pas à nous contacter

Vos représentants FO *:*

- Madame Patricia VIOLET (titulaire)
- Madame Catherine BRIANCHON-CAMPAGNE (titulaire)
- Madame Lydie PEYRICHOUT (suppléante)
- Monsieur Philippe LORNAC (suppléant)